

Licence Suspension Appeal Board
200-301 Weston Street, Winnipeg MB R3E 3H4
T 204-945-7350 F 204-948-2682
email : lsabmrcboards@gov.mb.ca

Commission d'appel des suspensions de permis
301, rue Weston, bureau 200, Winnipeg (Manitoba) R3E 3H4
Tél. : 204 945-7350 Téléc. : 204 948-2682
Courriel : lsabmrcboards@gov.mb.ca

DEMANDE EN CAS DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE PREUVE ou de CHANGEMENT DE SITUATION

uniquement offerte aux personnes dont le permis a été suspendu pendant une période de plus de six mois

Frais non remboursables obligatoires de 75 \$

Nom : _____ Nom de famille Prénom Initiale du second prénom	
N° du permis de conduire : _____ / _____ Date de naissance : _____ / _____ Mois Jour Année	
N° de téléphone : (_____) _____ - _____ Adresse de courriel : _____	
Adresse ou case postale : _____	
Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____	
NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE PREUVE	CHANGEMENT DE SITUATION
Si le rejet est fondé sur le fait que la <i>demande est contraire à l'intérêt public</i>	Si le rejet est fondé sur le fait qu'il y a absence de <i>difficultés exceptionnelles</i>
Résumez brièvement l'information que le nouvel élément de preuve donnera à la Commission :	Décrivez brièvement la situation au moment du refus :
Pourquoi ces renseignements n'ont-ils pas été divulgués lors de l'audience initiale?	Décrivez brièvement la situation actuelle :

--	--

REMARQUE(S) :

- Si votre demande a été rejetée pour les deux motifs (absence de difficultés exceptionnelles et demande contraire à l'intérêt public), vous devrez présenter une demande en cas de nouveaux éléments de preuve et de changement de situation.
- Joignez les documents à l'appui expliquant en quoi cela a eu une incidence sur vos difficultés ou les a intensifiées ou en quoi cela peut influencer sur l'intérêt public à accorder des privilèges de conduite.
- Vous devez présenter un nouveau résumé daté d'au plus 15 jours avant la date de dépôt de la présente demande.

Veuillez conserver des copies des documents soumis pour vos dossiers.